

ILE TREVOC'H.

Depuis l'invasion massive de l'Iroise par les Goélands entre 1960 et 1967, l'archipel de Molène a été déserté par une importante fraction des Sternes qui y nichaient depuis tout temps. Le recul a été particulièrement spectaculaire pour la Sterne de Dougall dont, jusqu'en 1960, les effectifs s'élevaient à plusieurs centaines de couples et qui, en 1967, n'était plus représentée que par 7 couples !

Il est probable que la petite île de Trevoc'h, à l'entrée de l'Aber-Benoît, en ait largement profité. Dès 1965, en effet, il nichait là une grosse colonie de Sternes des 5 espèces (S. pierregarin, S. arctique, S. de Dougall, S. naine et S. caugek). En 1967, il ne subsiste plus que quatre espèces mais avec des effectifs nettement plus forts : 200 couples de S. pierregarin, 6 à 700 couples de S. de Dougall, 5 couples de S. naine et 100 couples de S. caugek. En dehors des Sternes qui en font l'intérêt principal, Trevoc'h est le lieu de nidification de quatre ou cinq couples d'Huitrier et autant de Gravelots à collier interrompu qui trouvent ici un lieu un peu inhabituel de reproduction. Le nid du Grand Gravelot y a été trouvé en 1965, mais n'a pas été revu depuis.



Île Trevoc'h, juin 1966. Œufs d'Huitrier, de Sternes pierregarin, dougall, naine et caugek récoltés et laissés en tas par des vandales.

(Photo Max Jonin)

Trevoc'h est désormais, avec Méaban, notre plus belle île à Sternes et il faut espérer qu'elle le restera longtemps. Mais pour cela, il faudrait qu'à l'instabilité naturelle des Sternes ne viennent pas s'ajouter des actes de vandalisme comme ceux que nous avons pu constater ces deux dernières années (cf. photo). L'achat de Trevoc'h et un bon gardiennage résoudront bientôt, espérons-le, ce genre de problèmes.

Jean-Yves MONNAT.

RESERVES DE L'IROISE.

Les Réserves de l'Iroise comprennent six îlots à Ouessant (Youc'h Korz, Youc'h Meur, Roc'h Mell, Enez ar Bougeviou glaz, Ar Youc'h et Roc'h Nel), un îlot de l'archipel de Molène (Kervourok dans la chaussée des Pierres noires) et l'ensemble des rochers composant les Tas de Pois et le Toulanguet dans la région de Camaret. Notons que les îles les plus importantes de l'archipel Molène-Ouessant (Keller, Banneg, Litiri, etc...) échappent à la protection de la S.E.P.N.B.